

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00180 Numéro SIREN : 824 818 629 Nom ou dénomination : 3 MG STRUCTURES

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2018 sous le numéro de dépôt 24469



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ☐					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																				
Désignation de la société:											Adresse du siège social:										
SASU miladi mourad 3 MG STRUCTURES																					
SIRET 8 2 4 8 1 8 6 2 9 0 0 0 1 9											Mél : m.miladi@3mgstructures.com										
Adresse du principal établissement:											Ancienne adresse en cas de changement:										
3 RUE JEAN MACE 94120 FONTENAY SOUS BOIS																					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES																							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante																							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:																							
SIRET																							

B	ACTIVITÉ																															
Activités exercées											ETUDES TECHNIQUES											Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐										

C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																														
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%										Bénéfice imposable à 28%										Déficit		2 358							
		Bénéfice imposable à 15 %																													
2 Plus-values																															
PV à long terme imposables à 15%												Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%																			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%										PV à long terme imposables à 0%										PV exonérées (art. 238 quinquies)									
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches																															
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐										Jeunes entreprises innovantes		☐										Zone franche urbaine		☐		Pôle de compétitivité		☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐										Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐										Autres dispositifs		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐										Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)												Plus-values exonérées relevant du taux de 15%							

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W										dans le secteur du logement social, art. 244 quater X									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)																						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.																							

E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)																						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																							

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:												Nom et adresse du conseil:											
Tél:												Tél:											
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:												Identité du déclarant:											
N° d'agrément du CGA												Date: 03/05/2018 Lieu: FONTENAY SOUS BOIS											
												Qualité et nom du signataire: M miladi mourad PRESIDENT											
Tél:												Signature:											

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)				

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
MILADI MOURAD GERANT	100	2017	8 612				
3 rue jean mace 94120 fontenay sous bois							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise 3 MG STRUCTURES										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise 3 RUE JEAN MACE										94120 FONTENAY SOUS BOIS															
SIRET										<table><tr><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		8	2	4	8	1	8	6	2	9	0	0	0	1	9
8	2	4	8	1	8	6	2	9	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td></td><td></td></tr></table>													
1	2																								
										Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	7						
3	1	1	2	2	0	1	7																		
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014	2 500	016						2 500														
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)			044	2 500	048							2 500												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072	1 308	074							1 308													
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	2 529	086								2 529												
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II			096	3 837	098							3 837												
Total général (I + II)			110	6 337	112							6 337													
PASSIF												Exercice N 1		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120								1 000												
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126																				
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		)	132																		
	Report à nouveau				134																				
	Résultat de l'exercice				136								(2 358)												
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142								(1 358)												
Provisions pour risques et charges																									
Total II				154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166								1 779												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	1 351	)	172						5 916												
	Produits constatés d'avance				174																				
	Total III				176								7 695												
Total général (I + II + III)				180									6 337												
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						2 500												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																									

Désignation du déclarant : 3 MG STRUCTURES

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial Autres		
				2 500	
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Total I		2 500		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production			
		Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances	{ Clients et comptes rattachés Autres			
			1 308		
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités		2 529		
	Charges constatées d’avance				
	Total II		3 837		
Total général (I + II)			6 337		
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		1 000		
	Écarts de réévaluation				
	Réserve légale				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l’exercice		(2 358)		
	Provisions réglementées				
	Total I		(1 358)		
Provisions pour risques et charges Total II					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Fournisseurs et comptes rattachés		1 779		
	Autres dettes		5 916		
	Produits constatés d’avance				
	Total III		7 695		
Total général (I + II + III)			6 337		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU 3 MG STRUCTURES**Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 7
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
			Services *		217		218	15 779		
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production stockée *						224			
	Production immobilisée *						226			
	Subventions d'exploitations reçues						230			
Autres produits						232	15 779			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	6 891		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		244		
	Rémunérations du personnel *						250	8 612		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 633		
	Dotations aux amortissements *						254			
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)								264	18 137	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	(2 358)	
Produits financiers (III)		280					294			
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300			
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	(2 358)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	2 358	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990					
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			350	
		Créance due au report en arrière du déficit				346				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	2 358

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

DIVERS À DÉDUIRE

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU 3 MG STRUCTURES**Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412	2 500	414		416	2 500		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	2 500	494		496	2 500		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 3 MG STRUCTURES										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995			
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996			
Déficits reportables			984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA						
Déficits de l'exercice			860	2 358	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129			
Total des déficits restant à reporter			870	2 358	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800			
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

Désignation de l'entreprise: 3 MG STRUCTURES										Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017								Données en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105	
TOTAL 1										106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143	
Subventions d'exploitation reçues										113	
Variation positive des stocks										111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153	
TOTAL 2										144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										121	
Variation négative des stocks										145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150	
TOTAL 3										152	
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022	
Effectifs au sens de la CVAE *										023	
Période de référence										024	
Date de cessation											
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel *										376	
dont apprentis										657	
dont handicapés										651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

SIREN

8 | 2 | 4 | 8 | 1 | 8 | 6 | 2 | 9

Dénomination de l'entreprise

3 MG STRUCTURES

Adresse (voie)

3 RUE JEAN MACE

Code postal

94120

Ville

FONTENAY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

mr

Nom patronymique

miladi

Prénom(s)

mourad

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

18/09/1972

N° Département

99

Commune

zarzis

Pays

tn

Adresse : N°

3

Voie

rue jean mace

Code Postal

94120

Commune

fontenay sous bois

Pays

fr

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le

3	1	1	2	2	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---

SIREN

8	2	4	8	1	8	6	2	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise

3 MG STRUCTURES

Adresse (voie)

3 RUE JEAN MACE

Code postal

94120

Ville

FONTENAY SOUS BOIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	824818629
Désignation du déclarant	3 MG STRUCTURES 3 RUE JEAN MACE 94120 FONTENAY SOUS BOIS m.miladi@3mgstructures.com
Code activité NAF	7112B
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil	☒ Pas de conseil
	☐ Comptable
	☐ Cabinet Conseil
	☐ Expert - Comptable

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

SASU 3 MG STRUCTURES
SASU au capital de 1000 EUROS
Siège social : 3 RUE JEAN MACE
94120 FONTENAY SOUS BOIS

SIREN : 824 818 629

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2018**

Messieurs,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 15779 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 18137 €.

le résultat d'exploitation de cette année est de -2358 euros.

Le résultat financier a enregistré des produits pour un montant de 0 € et des charges pour une somme de 0 €. Il se solde en conséquence par un résultat nul.

En définitive, après un impôt sur les bénéfices pour un montant de 0 €, l'exercice se solde par une perte de 2358 €.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2018, nous espérons augmenter notre niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de 2358 €uros au report à nouveau

❧

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

Fait à paris le 15 juin 2018

Le Gérant



SASU 3 MG STRUCTURES
SASU au capital de 1000 EUROS
Siège social : 3 RUE JEAN MACE
94120 FONTENAY SOUS BOIS

SIREN : 824 818 629

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2018**

L'an deux mille dix sept,
Le 15 juin, à 15 heures,

Les Associés de la société **SASU 3 MG STRUCTURES** se sont réunis sur la convocation de leur Gérant au siège social.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les associés présents ou représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur MILADI MOURAD	100 parts
TOTAL	100 parts

Monsieur **MILADI MOURAD** préside la séance en sa qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les Associés présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social ; en conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le bilan au 31 décembre 2017 et ses annexes,
- le compte de résultat,
- le rapport de gestion établi par la Gérance
- la copie des lettres de convocation des associés;
- le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat ;

Après en avoir délibéré, les Associés adoptent les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui se soldent par une perte de 2358 €uros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne *quitus* à la Gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de 2358 €uros au report à nouveau.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100 % des Voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Monsieur MILADI MOURAD

